

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHATEAUROUX - 3601 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2026 - 2075 - 2018 B 00230 - 842 109 894 - AB
DIAGNOSTICS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DÉPÔT B
15 JUIL. 2026
2075
CHATEAUROUX

SARL AB DIAGNOSTICS
Société à Responsabilité Limitée de type EURL
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 16 RUE DE LA CITE
36340 CLUIS
SIRET 842 109 894 00019
RCS CHATEAUROUX

**CLOTURE DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Certifiés conformes

Le Gérant

Aymeric BRISSE

certifié conforme



Exemplaire destiné au Greffe

ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN ACTIF

Actif				
Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement	947	947		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	790	790		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 913	5 387	1 526	2 022
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	27 615	19 873	7 742	6 584
Autres immobilisations corporelles	172 791	89 062	83 729	119 919
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Participations	15		15	15
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 160		1 160	1 160
Actif immobilisé	210 232	116 060	94 172	129 701
Stocks de matières premières, d'approvisionnements				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	418		418	540
Créances clients et comptes rattachés	30 403		30 403	30 712
Autres créances	3 646		3 646	3 288
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	81 412		81 412	50 027
Charges constatées d'avance	1 021		1 021	567
Actif circulant	116 900		116 900	85 133
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation				
TOTAL	327 131	116 060	211 071	214 834

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	3 000	3 000
<i>Dont versé</i>	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	300	300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	127 264	105 974
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 133	55 751
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	187 697	165 025
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 551	33 046
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	576	764
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 167	4 701
Dettes fiscales et sociales	14 601	11 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	480	240
Produits constatés d'avance		
Dettes	23 374	49 809
Écart de conversion passif et différences d'évaluation		
TOTAL	211 071	214 834

ANNEXE

PREAMBULE

Il s'agit du 7ème exercice de la société, il a une durée de 12 mois, comme le précédent.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 211 071€, contre 214 834€.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 57 133€, contre un bénéfice de 55 751€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/05/2026 par le gérant.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Frais de constitution	5 ans
Concessions et droits similaires, brevets, licences	3 ans
Autres immobilisations incorporelles	4 à 5 ans
....	** ans

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	** ans
Agencements et aménagements des constructions	2 à 15 ans
Matériel industriel	2 à 8 ans
Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans

c) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

d) Titres de placements

Non applicable.

e) Stocks

Non applicable.

f) Provisions réglementées

Non applicable.

g) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

h) Changement de méthode et autres informations

Mise en œuvre du règlement de l'ANC n°2022-06 emportant la modification du plan comptable général et la modification entre autres des transferts de charges et de l'exceptionnel.

ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Dans le cadre du dispositif ZRR, la société était exonérée à 100% jusqu'au 31/08/2023, puis à 75% du 01/09/2023 au 31/08/2024, sur la période 01/09/2024 – 31/08/2025 l'exonération passe à 50% et sur la période du 01/09/2025 au 31/08/2026 elle tombe à 25%, avant d'être à zéro à partir du 01/09/2026. La structure bénéficiera donc d'une exonération dégressive dans le cadre de son dispositif jusqu'au 31/08/2026. Son exonération réelle sur l'année 2025 a été de 41,67%.

CREDIT-BAIL

Il n'y a pas de contrats de ce type au sein de la structure.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Il n'y a pas de provisions au sein de la structure relatives à :

- Une provision réglementée
- Une provision pour risques et charges
- Une provision pour dépréciation

Et ce ni au début, ni en cours d'année, ni à la fin de l'exercice.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	6
Autres dettes	480
TOTAL	1 326

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	
<i>dont avoirs à recevoir</i>	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	75
TOTAL	75

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 160		1 160
Total de l'actif immobilisé	1 160		1 160
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	30 403	30 403	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	875	875	
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	2 771	2 771	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers			
Total de l'actif circulant	34 049	34 049	
Charges constatées d'avance	1 021	1 021	
TOTAL	36 230	35 070	1 160

Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	6	6		
- à plus de 1 an à l'origine	2 545	2 545		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 167	5 167		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	8 409	8 409		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 032	6 032		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	160	160		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	480	480		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 798	22 798		

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Il n'y a eu ni salarié, ni personnel mis à disposition au sein de la SARL à associé unique AB DIAGNOSTICS au cours de l'exercice.

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires					
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales	300			300	10
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	300			300	3000

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
TOTAL	1 021	néant

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement	947		
Autres immobilisations incorporelles	7 453		250
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	23 840		5 620
Installations générales, agencements et divers	45 482		1 855
Matériel de transport	153 156		79 095
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 655		1 504
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	226 133		88 075
Participations et mises en équivalence			
Autres participations	15		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 160		
Total des immobilisations financières	1 175		
TOTAL	235 709		88 325

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement			947	
Autres immobilisations incorporelles			7 703	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel		1 845	27 615	
Installations générales, agencements et divers			47 337	
Matériel de transport		111 123	121 128	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		833	4 326	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles		113 802	200 406	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations			15	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 160	
Total des immobilisations financières			1 175	
TOTAL		113 802	210 232	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement	947,10	172,96	172,96	947,10
Autres immobilisations incorporelles	5 431,26	746,01		6 177,27
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 256	4 463	1 845	19 873
Inst générales, agencements et divers	19 367	5 111		24 478
Matériel de transport	61 017	70 975	70 069	61 922
Mat de bureau et informatique, mobilier	1 990	1 148	476	2 662
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	99 630	81 697	72 391	108 936
TOTAL	106 008	82 616	72 564	116 060

RESULTATS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES

Rubriques	N 31/12/2025 12 mois	N-1 31/12/2024 12 mois	N-2 31/12/2023 12 mois	N-3 31/12/2022 12 mois	N-4 31/12/2021 12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital Social	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
parts Ordinaires	300	300	300	300	300
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	229 751	189 233	225 003	164 826	147 430
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	152 903	124 300	69 552	85 667	91 906
Impôts sur les bénéfices	13 327	3 908	(319)	3 795	3 897
Participation salariés	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	57 133	55 751	21 534	71 175	60 965
Résultat distribué	?	34 461	30 000	34 500	80 502
Résultat par parts (en euros)					
Résultat après impôts, participation et avant dot. aux amortissements et provisions	465,25	401,31	232,90	292,91	293,36
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	190,44	185,84	71,78	237,25	203,22
Dividende par action	?	114,87	100,00	115,00	268,34
Résultat par actions (en euros)					
Effectif moyen des salariés employés	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Montant de la masse salariale (1)	21 048	30 900	13 200	17 196	12 000
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale ...) (1)	10 599	(8 539)	59 904	5 403	3 266

(1) Y compris TNS

(2) N/A : non applicable

Les chiffres entre parenthèses sont des données négatives

SARL AB DIAGNOSTICS
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 16 RUE DE LA CITE
36340 CLUIS
SIRET 842 109 894 00019
RCS CHATEAUROUX

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
PRISE LORS DE L'AGO DU 30/06/2026

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à 57 132,90 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	57 132,90 euros
Réserve légale	totalement dotée
Le solde sur le bénéfice de l'exercice	57 132,90 euros
Le solde augmenté du report à nouveau	127 264,46 euros
Bénéfice distribuable	184 397,36 euros

Ce bénéfice distribuable est affecté de la manière suivante :

- une somme brute de 134,00 euros par part à la distribution à l'associé unique, soit au total 40 200,00 euros

L'associé reconnaît avoir été informé que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 18,6%, soit une taxation globale de 31,4%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR au plus tard lors de la déclaration d'impôt sur le revenu. En cas d'option au barème progressif de l'IR, le dividende sera éligible à la réfaction de 40%.

A noter que la fraction éligible à la réfaction de 40% s'élève à 40 200,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, en cas d'option.

- et le solde au poste " Report à nouveau ", soit 144 197,36 euros

Soit, au total

184 397,36 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 147 497,36 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes, soit le 30 juin 2026.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Exercice	Distribution globale	Abattement
2024	34 461,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 114,87 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2023	30 000,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 100,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2022	34 500,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 115,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.

Certifié conforme
La Gérance

certifié conforme



SARL AB DIAGNOSTICS
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 16 RUE DE LA CITE
36340 CLUIS
SIRET 842 109 894 00019
RCS CHATEAUROUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 juin, à 7 heures,
Au siège social 16 rue de la cité – 36340 CLUIS,

Je soussigné Aymeric BRISSE, associé unique de la société AB DIAGNOSTICS, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 3 000 €,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Aymeric BRISSE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion établi par l'associé unique.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération des fonctions de gérance de l'associé unique,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, ainsi que les

opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport qui font apparaître un résultat comptable bénéficiaire de 57 132,90 euros.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à 57 132,90 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	57 132,90 euros
Réserve légale	totalement dotée
Le solde sur le bénéfice de l'exercice	57 132,90 euros
Le solde augmenté du report à nouveau	127 264,46 euros
Bénéfice distribuable	184 397,36 euros

Ce bénéfice distribuable est affecté de la manière suivante :

- une somme brute de 134,00 euros par part à la distribution à l'associé unique, soit au total 40 200,00 euros

L'associé reconnaît avoir été informé que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 18,6%, soit une taxation globale de 31,4%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR au plus tard lors de la déclaration d'impôt sur le revenu. En cas d'option au barème progressif de l'IR, le dividende sera éligible à la réfaction de 40%.

A noter que la fraction éligible à la réfaction de 40% s'élève à 40 200,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, en cas d'option.

- et le solde au poste " Report à nouveau ", soit 144 197,36 euros

Soit, au total 184 397,36 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 147 497,36 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes, soit le 30 juin 2026.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Exercice	Distribution globale	Abattement
2024	34 461,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 114,87 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2023	30 000,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 100,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2022	34 500,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 115,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, il approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et qui figurent dans le rapport spécial, dont il approuve les termes.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique constate que sa rémunération annuelle nette a été de 21 047,53 euros en sa qualité de gérant associé unique, pour la durée de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

En outre, sur présentation de pièces justificatives, il aura droit au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation.

La rémunération gérance allouée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2026 sera décidée en fonction des disponibilités financières de la société tout au long de l'exercice, afin de ne pas remettre en cause la pérennité de celle-ci.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Aymeric BRISSE



SARL AB DIAGNOSTICS
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 16 RUE DE LA CITE
36340 CLUIS
SIRET 842 109 894 00019
RCS CHATEAUROUX

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2025

Je soussigné Aymeric BRISSE, associé unique et gérant de la société AB DIAGNOSTICS, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31/12/2025, est le septième exercice de la société, dont l'activité est la réalisation de diagnostics immobiliers.

- Activité en matière de recherche et de développement et perspectives d'avenir.

La société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Elle continue de développer le marché des particuliers.

Le gérant continue de démarcher les agences immobilières et les notaires pour se faire connaître.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont celles préconisées par le plan comptable général.

Les valeurs fournies à titre comparatif sont arrondies à l'euro le plus proche.

Les exercices clos au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2025, ont tous les deux une durée de 12 mois.

Voici un tableau résumant les principales valeurs :

Rubriques	clôture 31/12/2025	clôture 31/12/2024	Variation en €	variation en %
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	229 751	189 233	40 518	21,41
Chiffre d'affaires net	229 751	189 233	40 518	21,41
Production stockée et immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions				
Autres produits	1 482	7	1 475	21 071,43
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	69 900		69 900	
Produits d'exploitation	301 134	189 240	71 375	37,72
Achats de marchandises (et droits de douanes)				
Variations de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				
Autres achats et charges externes	69 911	54 531	15 380	28,20
Impôts, taxes et versements assimilés	2 703	4 207	-1 504	35,75
Salaires, traitements et charges sociales	31 647	22 361	9 285	41,52
Dotations aux amortissements sur immobilisations	82 443	64 641	17 802	27,54
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	41 411		41 411	
Autres charges	3 772	474	3 298	695,78
Charges d'exploitation	231 887	146 215	85 672	58,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	69 247	43 026	26 221	60,94

Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation	0	0	0	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 746	75	1 672	2 229,33
Reprises sur dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits financiers	1 747	75	1 672	2 229,33
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés	534	1 318	-784	59,48
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	534	1 318	-784	- 59,48
RÉSULTAT FINANCIER	1 213	-1 243	2 456	- 197,59
Produits exceptionnels		75 500	1 672	2,21
Charges exceptionnelles		57 623	3 343	5,80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		17 877	-1 672	- 9,35
Participation des salariés				
Impôt sur les bénéfices	13 327	3 908	9 419	241,02
BÉNÉFICE OU PERTE	57 133	55 751	1 382	2,48
résultat courant avant impôts	70 460	41 783	28 677	68,63

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par un bénéfice de 57133 euros, alors que le 31 décembre 2024 se soldait par un bénéfice de 55 751 euros, soit une variation de +2,48%.

-Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice net comptable au 31/12/2025 de 57 132,90 euros, qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	57 132,90 euros
Réserve légale	totallement dotée
Le solde sur le bénéfice de l'exercice	57 132,90 euros
Le solde augmenté du report à nouveau	127 264,46 euros
Bénéfice distribuable	184 397,36 euros

Ce bénéfice distribuable serait affecté de la manière suivante :

- une somme brute de 134,00 euros par part à la distribution à l'associé unique, soit au total
40 200,00 euros

L'associé reconnaît avoir été informé que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 18,6%, soit une taxation globale de 31,4%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR au plus tard lors de la déclaration d'impôt sur le revenu. En cas d'option au barème progressif de l'IR, le dividende sera éligible à la réfaction de 40%.

A noter que la fraction éligible à la réfaction de 40% s'élèverait à 40 200,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, en cas d'option.

- et le solde au poste " Report à nouveau ", soit
144 197,36 euros

Soit, au total
184 397,36 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 147 497,36 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes, soit le 30 juin 2026.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années est rappelé dans le tableau ci-dessous.

Exercice	Distribution globale	Abattement
2024	34 461,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 114,87 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2023	30 000,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 100,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.
2022	34 500,00€	Sur la totalité du montant distribué, soit 115,00 euros par part, éligible à la réfaction de 40% en cas d'option pour le barème IR.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

- Rémunération de la gérance.

Il est également proposé de fixer la rémunération du gérant.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Merci de se reporter au rapport spécial.

Fait à CLUIS
Le 29/06/2026

Aymeric BRISSE
Associé Unique Gérant

